

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Au vu des circonstances dûes à l'épidémie de COVID 19, les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2020, se dérouleront comme suit:

Les inscriptions se feront EN PRIORITE par voie dématérialisée:

Vous avez à votre disposition deux demandes d'affectation scolaire:

- Une pour les enfants de moins de 3 ans
- Une pour les enfants de la petite section au CM2

Merci de remplir celle qui concerne votre enfant et la retourner avec les documents nécessaires à l'inscription (liste ci-dessous) par mail à l'adresse suivante :

affairescolaire@lodeve.com

Si vous avez plusieurs enfants à inscrire merci d'envoyer un mail par dossier d'inscription en indiquant le nom de l'enfant dans l'objet du mail..

Avec la période que nous connaissons nous vous recommandons fortement la voie dématérialisée.

Sont concernés :

Pour les maternelles :

- Les enfants nés en 2017

Les enfants de 2 ans nés entre le 1er janvier et le 1er septembre 2018, seront accueillis **uniquement** dans le dispositif de la classe de – de 3 ans à la maternelle Pasteur.

L'admission sera validée après acceptation du dossier par une commission composée de représentants de l'Education Nationale, de directeurs d'écoles, et de techniciens.

Pour les élémentaires :

- Les enfants qui rentrent en CP

Documents nécessaires à l'inscription :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance EDF, loyer, impôts)
- Carnet de santé – vaccinations à jour
- Eventuellement le jugement de divorce
- Demande d'affectation scolaire dûement remplie et **signée** par les parents ou tuteurs légaux

Les affectations se font dans l'école la plus proche du domicile. Les demandes de dérogations seront étudiées lors de la commission d'affectation et **devront être déposées avant le 15 juin 2020.**

**Toutefois si vous n'êtes pas en capacité d'utiliser la voie dématérialisée vous pourrez prendre rendez vous à partir du 11 mai au numéro suivant:
04 67 88 86 00**

